RÉGIE GASC IMMOBILIER

Transaction - location - Administration de biens - Syndic - Depuis 1990

(Valable à compter du 1er janvier 2017)

HONORAIRES TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Biens inférieurs à 125 000 €	4 900 €
entre 125 001 et 175 000 €	6 900 €
entre 175 001 € et 300 000 €	9 900 €
entre 300 001 et 450 000 €	14 900 €
supérieur à 450 001 €	19 900 €

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Nos honoraires comprennent : les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Ces prix s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

HONORAIRES PROGRAMMES NEUFS

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Biens inférieurs à 200 000 €	3 000 €
supérieur à 200 001 €	5 000 €

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Ces prix s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

HONORAIRES D'EXPERTISE IMMOBILIERE

	HONORAIRES TTC
Clients Régie ou Syndic	250 €
Clients HORS Régie ou Syndic	350 €

Nos honoraires sont à la charge du demandeur.

Ces prix s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

HONORAIRES REGIE A LA CHARGE DU BAILLEUR

- Paiement mensuel: 6.00 % H.T. du loyer taxes et charges incluses.
- Paiement mensuel: 7.20 % T.T.C du loyer taxes et charges incluses. (TVA comprise au taux de 20 %)
- Paiement trimestriel: 5.00 % H.T. du loyer taxes et charges incluses.
- Paiement trimestriel: 6.00 % TT.C. du loyer taxes et charges incluses. (TVA comprise au taux de 20 %)
- Assurance GLI: 2.55 % TTC (Habitation non meublée) (Sous conditions d'acceptation)
- Honoraires minimums : 15.00 € TTC du loyer taxes et charges incluses.
- Locations saisonnières à la semaine : 25 % TTC du loyer taxes et charges incluses.
- Locations saisonnières au mois du 1/07 au 31/08: 25 % TTC du loyer taxes et charges incluses.
- Locations à l'année ou au mois (hors saison): 15 % TTC du loyer taxes et charges incluses.
- Etablissement de déclaration H2, P: 95.00 € TTC
- Frais d'envoi d'éléments pour revenus fonciers / an : 75.00 € TTC
- Frais de TVA / déclaration : 26.00 € TTC
- Honoraires de vacation et d'actes divers (taux horaire) : 82.00 € TTC
- Gestion des parties communes par lots : 110.00 € TTC
- Réception d'appartements neufs pour le compte du mandant : 150.00 € TTC
- Représentation du mandant, s'il en fait la demande, en Assemblées Générales des copropriétaires ou d'associations syndicales : 75.00 € TTC
- Honoraires suivi sinistre : 67.00 € TTC
- Assistance au financement travaux : 67.00 € TTC
- Frais de constitution dossier ANAH, demande de subvention : 175.00 € TTC
- Etablissement bail habitation (acte isolé): 350.00 € TTC
- Etablissement bail commercial: 520.00 € TTC
- Etablissement bail garage, parking, box, cave: 115.00 € TTC
- Avenant au bail (Modification sur bail) : 165.00 € TTC
- Frais d'état des lieux (acte isolé) : 150.00 € TTC

Ces prix s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

HONORAIRES LOCATION PAR PARTIES VERSANTES

CUREA CE DULLO CENTENT	HONORAIRES LOCATION TTC	HONORAIRES LOCATION TTC
SURFACE DU LOGEMENT	CHARGES BAILLEUR	CHARGES LOCATAIRE
0 à 50 m²	8 € / m²	8 € / m²
51 à m²	400 € + (4 € / m² au delà de 50 m²)	400 € + (4 € / m² au delà de 50 m²)

Nos honoraires comprennent : constitution du dossier, visite, rédaction du contrat

Ces prix s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

FRAIS D'ETAT DES LIEUX PAR PARTIES VERSANTES

CLIDEACE DILLOCEMENT	FRAIS D'ETAT DES LIEUX TTC	FRAIS D'ETAT DES LIEUX TTC
SURFACE DU LOGEMENT	CHARGES BAILLEUR	CHARGES LOCATAIRE
0 à m²	3 € / m²	3 € / m²

Ces prix s'entendent TVA comprise au taux de 20 %